

AVENANT AU DOCUMENT APERÇU DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2020 DE LA NOTICE EXPLICATIVE DU PROGRAMME ÉPARGNE ET RETRAITE IAG

**Contrat Programme Épargne et Retraite IAG établi par
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.
1080, Grande Allée Ouest
C.P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636
epargne@ia.ca**

MODIFICATIONS EFFECTIVES EN DATE DU 25 OCTOBRE 2021

L'*Aperçu des fonds* (ci-après l' « Aperçu »), qui fait partie de la *Notice explicative* relative au contrat Programme Épargne et Retraite IAG (ci-après la « Notice »), est modifié pour tenir compte des changements suivants :

- Quatre fonds s'ajoutent à l'offre des séries suivantes du produit PER IAG :
 - Classique 75/75 et Classique 75/75 Catégorie F;
 - Classique 75/75 Prestige et Classique 75/75 Prestige Catégorie F;
 - 75/100 et 75/100 Catégorie F;
 - 75/100 Prestige et 75/100 Prestige Catégorie F;
- Les quatre nouveaux fonds offerts sont les suivants :
 - Portefeuille géré de revenu fixe
 - Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)
 - Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles
 - Fidelity Innovations mondiales^{MC}

Le présent avenant modifie l'Aperçu conformément aux dispositions suivantes :

1. La section de l'Aperçu intitulée « Table des matières » est modifiée par les ajouts suivants :

FONDS DE REVENU

- Portefeuille géré à revenu fixe
- Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)

FONDS DIVERSIFIÉS

- Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles

FONDS SPÉCIALISÉS

- Fidelity Innovations mondiales^{MC}

2. Dans l'Aperçu, le tableau intitulé « Liste des Fonds offerts par Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. » est modifié par les ajouts suivants :

FONDS DE REVENUS

Portefeuille géré de revenu fixe	IA	IA Gestion de placements	OCT 2021
Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)	IA	Loomis Sayles and Company	OCT 2021

FONDS DIVERSIFIÉS

Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles	IA	Fidelity Investments	OCT 2021
--	----	----------------------	----------

FONDS SPÉCIALISÉS

Fidelity Innovations mondiales ^{MC}	IA	Fidelity Investments	OCT 2021
--	----	----------------------	----------

3. La section de l'Aperçu intitulée « La gestion professionnelle des Fonds » est modifiée par les ajouts suivants :

3.1 Dans la section **Fidelity Investments**; Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles et Fidelity Innovations mondiales^{MC}

3.2 Dans la section **Loomis Sayles**; Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)

3.3 Dans la section **IA Gestion de placements**; Portefeuille géré de revenu fixe

4. Dans l'Aperçu, le tableau intitulé « Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) » est modifié par les ajouts suivants :

FRAIS DE GESTION ET RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) AU 30 JUIN 2021

	Frais de gestion annuels (%) ¹					Frais de fonds sous-jacents (%) ²	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ¹					Taux de frais (%) ¹		
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série A VIE		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série A VIE	Série 75/100 Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série À VIE
FONDS DE REVENU														
Portefeuille géré de revenu fixe*	1,90	1,75	2,08	1,91	-	-	2,36	2,20	2,57	2,38	-	0,10	-	-
Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)*	2,00	1,83	2,18	2,03	-	-	2,48	2,28	2,68	2,51	-	0,10	-	-
FONDS DIVERSIFIÉS														
Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles*	2,50	2,32	2,68	2,46	-	-	3,04	2,84	3,24	3,00	-	0,20	-	-
FONDS SPÉCIALISÉS														
Fidelity Innovations mondiales ^{MC*}	2,94	2,76	3,16	2,85	-	-	3,53	3,32	3,78	3,43	-	0,30	-	-

* Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2021) et peut varier en tout temps.

¹ Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

² Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

5. La section de l'Aperçu intitulée « Objectifs d'investissement et facteurs de risque associés à chaque fonds » est modifiée par les ajouts suivants :

PORTEFEUILLE GÉRÉ DE REVENU FIXE

Risques : A I C \$ E M L D R

Objectifs d'investissement

Le Fonds a comme objectif de procurer un revenu régulier avec la possibilité d'une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe.

Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié de fonds sous-jacents de titres à revenu fixe qui peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille. Le Fonds peut également être investi dans des FNB ou dans d'autres titres afin d'obtenir une exposition directe à une catégorie d'actifs donnée.

OBLIGATIONS MONDIALES MULTISECTORIELLES (LOOMIS SAYLES)

Risques : A I C \$ E M L D

Objectifs d'investissement

Le Fonds vise à générer un revenu ainsi qu'un potentiel d'appréciation du capital à long terme, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés, d'États et d'autres émetteurs, situés partout dans le monde.

Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, qui est principalement investi dans des titres à revenu fixe de grande qualité et de qualité inférieure en privilégiant les obligations de sociétés américaines, les titres convertibles, les titres de créance étrangers, y compris ceux des marchés émergents, ainsi que les opérations de change et les titres du gouvernement américain. Jusqu'à 40 % de ses actifs peuvent être investis dans des titres de qualité inférieure et la totalité de ses actifs dans des titres étrangers.

FIDELITY ACTIONS D'INNOVATION ET OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Le Fonds vise à obtenir un rendement global élevé sur ses placements. Il est investi principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres et dans un vaste éventail de titres à revenu fixe d'émetteurs des États-Unis et d'autres émetteurs des quatre coins du monde.

Stratégie d'investissement

L'équipe de gestion de portefeuille investit principalement dans des fonds sous-jacents et adopte un guide de composition neutre correspondant à environ 60 % en titres de la Fiducie de placement Fidelity Innovations mondiales^{MC} et à 40 % en titres du Fonds Fidelity Obligations multisectorielles Composantes multi-actifs – Couvert. Selon les conditions des marchés, la composition de l'actif peut varier jusqu'à plus ou moins 20 % par rapport à la composition neutre si elle juge que cette mesure produira un meilleur rendement global.

FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES^{MC}

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Le Fonds vise la plus-value du capital à long terme. Il est investi principalement dans des titres d'actions de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles d'être des innovateurs perturbateurs.

Stratégie d'investissement

L'équipe de gestion de portefeuille vise à repérer des sociétés qui sont susceptibles d'être des « innovateurs perturbateurs » dans leur secteur. Ces sociétés peuvent, entre autres, tenter : de développer ou de produire des technologies novatrices; d'exploiter de nouvelles technologies afin de supplanter les marchés, les méthodes, les secteurs ou les technologies déjà établis; de devenir des chefs de file dans des secteurs nouveaux et en émergence; ou d'utiliser des modèles d'entreprise, des technologies et des procédés novateurs afin de gagner de l'avance sur leurs concurrents.

6. Dans l'Aperçu, le tableau intitulé « Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2020 – Catégorie F » est modifié par les ajouts suivants :

FRAIS DE GESTION ET RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) AU 30 JUIN 2021 – CATÉGORIE F

	Frais de gestion annuels (%) ¹					Frais de fonds sous-jacents (%) ²	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ¹					Taux de frais (%) ¹	
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série 75/100	Série 75/100 Prestige
FONDS DE REVENU													
Portefeuille géré de revenu fixe*	1,40	1,25	1,58	1,41	-	-	1,80	1,64	2,01	1,82	-	0,10	-
Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)*	1,50	1,33	1,68	1,53	-	-	1,92	1,72	2,12	1,95	-	0,10	-
FONDS DIVERSIFIÉS													
Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles*	1,50	1,32	1,68	1,46	-	-	1,92	1,72	2,12	1,88	-	0,20	-
FONDS SPÉCIALISÉS													
Fidelity Innovations mondiales ^{MC*}	1,94	1,76	2,16	1,85	-	-	2,41	2,20	2,66	2,31	-	0,30	-

* Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2021) et peut varier en tout temps.

1 Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

2 Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

7. Les aperçus des fonds des nouveaux fonds – Portefeuille géré de revenu fixe, Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles), Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles et Fidelity Innovations mondiales^{MC} – sont intégrés à l'Aperçu. La table des matières a été modifiée en conséquence.

MODIFICATIONS EFFECTIVES LE 19 NOVEMBRE 2021

L'Aperçu qui fait partie de la Notice est modifié pour tenir compte des changements suivants :

- Les fonds suivants sont transférés et vous trouverez ci-dessous leurs fonds receveurs correspondants:

Fonds actuels	Fonds receveurs
Diversifié revenu	Diversifié Opportunité
Hybride Actions nord-américaines 75/25	Hybride Dividendes croissance 75/25
Hybride Opportunités mondiales (Loomis Sayles) 75/25	Hybride Dividende mondial (Dynamique) 75/25
Hybride Actions mondiales Conviction 75/25	Hybride Actions mondiales 75/25

Le présent avenant modifie l'Aperçu conformément aux dispositions suivantes :

1. Les aperçus des fonds actuels transférés (actuels) sont supprimés.
2. Dans la table des matières, les numéros de pages sont modifiés en conséquence.

CERTIFICATION

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. atteste que l'Aperçu, tel que modifié par le présent avenant, renferme une description brève et simple de tous les éléments importants liés au caractère variable des fonds offerts en vertu du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.



Denis Ricard
Président et chef de la direction



Renée Laflamme
Vice-présidente exécutive
Assurance, épargne et retraite individuelles

Cet avenant, daté du 25 octobre 2021, fait partie intégrante du document *Aperçu des fonds* au 31 décembre 2020 et de la *Notice explicative* du Programme Épargne et Retraite IAG.

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exerce ses activités.



ia.ca

F14-10-15(21-10)_ACC

APERÇU DES FONDS

Au 30 juin 2021

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 25 octobre 2021
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : -
Nombre d'unités en circulation : -
Taux de rotation du portefeuille : -
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,36 %	-
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,20 %	-
Série 75/100	2,57 %	-
Série 75/100 Prestige ¹	2,38 %	-

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe de grande qualité et de qualité inférieure canadiens et étrangers, qui peut également comprendre différents types de titres à revenu.

Les 10 principaux titres du Fonds

Composition du Fonds

Il n'y a pas de données pour le Fonds au 30 juin 2021.

Nombre total de titres : -

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et de l'appréciation du capital
- investit en ayant une tolérance au risque sous la moyenne
- envisage d'investir à moyen ou à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,36 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,20 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,57 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,38 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 25 octobre 2021
Gestionnaire de portefeuille : Loomis, Sayles & Company
Valeur totale du Fonds : -
Nombre d'unités en circulation : -
Taux de rotation du portefeuille : -
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,48 %	-
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,28 %	-
Série 75/100	2,68 %	-
Série 75/100 Prestige ¹	2,51 %	-

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans les unités du Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectionnelles, qui est investi principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés, d'États et d'autres émetteurs situés partout dans le monde.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Trésor américain, 0,125 %, 30-11-2022	3,50 %
Trésor américain, 0,125 %, 31-01-2023	3,00 %
Trésor américain, 0,125 %, 31-10-2022	2,00 %
Trésor américain, 0,125 %, 31-12-2022	1,80 %
Trésor américain, 0,125 %, 31-05-2023	1,70 %
The Boeing Co., 3,750 %, 01-02-2050	1,20 %
Trésor américain, 0,125 %, 28-02-2023	1,20 %
Charter Communications Operating LLC, 4,800 %, 01-03-2050	0,90 %
Amazon.Com Inc., 0,450 %, 12-05-2024	0,90 %
Home Depot Inc., 2,625 %, 01-06-2022	0,80 %
Total	17,00 %

Nombre total de titres : -

Composition du fonds sous-jacent

Obligations de sociétés de qualité supérieure américaines	31,30 %
Obligations de sociétés à rendement élevé américaines	18,10 %
Obligations d'État américaines	13,80 %
Titres adossés à des créances mobilières	12,20 %
Obligations de sociétés de qualité supérieure étrangères	8,10 %
Titres adossés à des créances immobilières	5,70 %
Obligations de sociétés à rendement élevé étrangères	2,70 %
Actions privilégiées	2,30 %
Obligations d'État étrangères	1,60 %
Encaisse et autres éléments d'actif net	1,50 %
Obligations de sociétés de qualité supérieure canadiennes	1,30 %
Garanties supranationales	0,70 %
Obligations de sociétés à rendement élevé canadiennes	0,60 %
Contrats à terme	0,10 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- qui cherche à obtenir un revenu et la possibilité d'une plus-value du capital
- dont la tolérance au risque est faible
- possède un horizon de placement de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

FONDS OBLIGATIONS MONDIALES MULTISECTORIELLES (LOOMIS SAYLES)

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,48 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,28 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,68 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,51 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 25 octobre 2021
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments
Valeur totale du Fonds : -
Nombre d'unités en circulation : -
Taux de rotation du portefeuille : -
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,04 %	-
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,84 %	-
Série 75/100	3,24 %	-
Série 75/100 Prestige ¹	3,00 %	-

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Actions d'innovation et obligations multiseCTORIELLES, lequel investit principalement dans une combinaison de titres d'actions et dans un vaste éventail de titres à revenu fixe d'émetteurs des États-Unis et d'autres émetteurs des quatre coins du monde.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Nvidia
Wells Fargo
AES Corporation
Marvell Technology
T-Mobile
Salesforce.com
Roku
Nutrien
Agnico Eagle Mines
Quanta Services

Les 10 principaux titres représentent 15,90 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 1 555

Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Technologies de l'information	10,50 %
Matériaux	9,10 %
Industrie	8,90 %
Finance	7,90 %
Santé	6,30 %
Consommation discrétionnaire	5,70 %
Services de communication	4,90 %
Énergie	4,20 %
Services aux collectivités	2,80 %
Biens de consommation de base	1,00 %
Immobilier	0,10 %
Total	61,40 %

Composition du fonds sous-jacent

Canada	45,70 %
États-Unis	38,20 %
Europe	9,30 %
Marchés émergents	3,00 %
Encaisse et autres éléments d'actif net	2,80 %
Autres éléments d'actif	0,60 %
Asie-Pacifique ex Japon	0,40 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme et un accroissement du capital
- investit avec une tolérance au risque conforme à la moyenne
- prévoit investir à moyen ou à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

FONDS FIDELITY ACTIONS D'INNOVATION ET OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,04 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,84 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,24 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	3,00 %	0,20 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 25 octobre 2021
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments
Valeur totale du Fonds : -
Nombre d'unités en circulation : -
Taux de rotation du portefeuille : -
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,53 %	-
Série Classique 75/75 Prestige ¹	3,32 %	-
Série 75/100	3,78 %	-
Série 75/100 Prestige ¹	3,43 %	-

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Innovations mondiales^{MC}, lequel est investi dans des titres d'actions de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles d'être des innovateurs perturbateurs.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Nvidia
Wells Fargo
AES Corporation
Marvell Technology
T-Mobile
Salesforce.com
Roku
Nutrien
Agnico Eagle Mines
Quanta Services

Les 10 principaux titres représentent 26,30 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 170

Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Technologies de l'information	17,40 %
Matériaux	15,10 %
Industrie	14,60 %
Finance	11,40 %
Santé	10,40 %
Consommation discrétionnaire	9,40 %
Services de communication	8,10 %
Énergie	6,80 %
Services aux collectivités	4,70 %
Biens de consommation de base	1,60 %
Immobilier	0,20 %
Total	99,70 %

Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	80,20 %
Canada	11,90 %
Europe	4,90 %
Marchés émergents	2,40 %
Encaisse et autres éléments d'actif net	0,40 %
Autres éléments d'actif	0,20 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,53 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	3,32 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,78 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	3,43 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

